

L'affaire Modiano

Elle a poursuivi son idole, son idole pourrait la poursuivre... Dans *Oublier Modiano* (éd. Léo Scheer), la romancière Marie Lebey relie une trame autofictionnelle classique à son obsession pour Patrick Modiano. De même que Modiano a traqué dans son œuvre les figures évanescences de son passé, Marie Lebey a cherché Modiano, filé son fantôme, dans les lieux de ses livres et, plus problématique, parmi les témoins de son enfance... Son roman a reçu des commentaires élogieux, de Jean-Paul Enthoven dans *L'Express* et de Jérôme Garcin dans *Le Nouvel Observateur*. Il n'a, en revanche, pas été du goût du principal intéressé, qui l'a fait savoir aux éditions Léo Scheer par le biais d'une mise en demeure.

La réaction a surpris : si Patrick Modiano ne s'est jamais privé d'utiliser des personnages réels, comment peut-il reprocher à une consœur de s'être approprié sa personne ? Selon M^e Laurent Merlet, avocat de l'écrivain, Marie Lebey aurait dépassé les limites d'une simple appropriation romanesque. « Si elle se bornait à des commentaires sur l'œuvre et la vie de Patrick Modiano, nous ne lui reprocherions rien. Mais elle s'immisce dans ses sentiments, lui prête des pensées qui ne sont pas les siennes sur certains éléments de sa vie familiale — éléments relevant de la vie privée, au sens juridique. Ainsi va-t-elle chercher chez un ancien professeur des correspondances de Modiano, qu'elle publie et dont elle tire la conclusion que la mère de Modiano aurait cherché à se débarrasser de lui, après la mort de son frère Rudy. Comme l'a écrit Modiano, "elle l'accable de faux souvenirs". » L'affaire apparaît donc plus complexe que le stéréotype du grand romancier réagissant sans mesure au crime de lèse-majesté commis par une modeste auteur



PH. LÉO SCHEER

▲ Marie Lebey.

ayant voulu l'honorer. « En utilisant un référent, nous aurions pu faire retirer le livre de la vente. Nous avons préféré, par une mise en demeure, mettre l'éditeur devant ses responsabilités et lui proposer un règlement amiable. » Les éditions Léo Scheer ont rejeté cette offre, arguant que le livre était un hommage, relevant de l'imagination et s'appuyant sur des faits que Modiano aurait rendus publics, notamment dans *Pedigree*. « Comme il est écrit en quatrième de couverture, *Pedigree* est un constat, objecte Laurent Merlet. Modiano n'y livre pas de sentiments personnels sur ses parents. Il écrit même : "On ne doit pas parler à la place d'un autre." » Le refus des éditions Léo Scheer laisse deux issues. « Soit on en reste là, et cette mise en demeure marquerait un coup d'arrêt pour ceux qui seraient tentés d'utiliser Patrick Modiano comme un personnage », précise Laurent Merlet. Soit commencerait une procédure judiciaire pour atteinte à la vie privée. On imagine mal Patrick Modiano, réputé pour sa discrétion, choisir cette solution. □ Alexis Brocas